



HAL
open science

Licence Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Informatique. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02035713

HAL Id: hceres-02035713

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035713v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053461

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La mention Informatique propose deux parcours, localisés à Pau et à Anglet. Les parcours, communs lors des deux premières années, sont proposés sur chacun des sites. Ils se distinguent en troisième année sur des sites distincts. Le premier, à Pau, est tourné vers la production de logiciels, le génie logiciel. Le second, à Anglet, est tourné vers l'utilisation de logiciels et les systèmes d'information. Le second parcours est plus professionnalisant.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

La progression et la pluridisciplinarité des enseignements en première année permettent de conforter le choix de l'étudiant et répondent bien à des possibilités de réorientation.

L'éventail des enseignements proposés couvre un large spectre propre à favoriser les débouchés.

Les deux parcours de la mention sont bien pensés dans le contexte économique régional où l'offre d'emploi en informatique est encore importante. La présence de cette mention est justifiée vis à vis des formations universitaires voisines.

Les enseignements de langue vivante sont présents et obligatoires pendant quatre semestres, et ils vont être étendus à un semestre supplémentaire.

Aucune indication n'est donnée sur d'éventuels projets. Sont-ils obligatoires s'ils existent ?

- Points forts :

- Dossier très clair.
- Démarche qualité dès la rentrée 2009 ; la charte est incluse dans le dossier.
- Bonne intégration dans le contexte économique régional.
- Pilotage efficace de la licence.

- Point faible :

- Les contenus des UE ne sont pas intégrés au dossier.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Le dossier devrait à l'avenir fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation, en particulier donner des précisions sur le contenu des UE.

On peut penser que l'offre commune des deux premières années sur deux sites relativement distants pose des problèmes de logistique. Rien n'est dit sur la logistique. Il serait nécessaire à l'avenir de préciser si les enseignants se déplacent, si un système de visioconférence est utilisé...

Dans le paragraphe *Évolutions envisagées pour le prochain quadriennal*, il est indiqué qu'à partir du S2, la mention Informatique deviendra indépendante de la mention Mathématiques, suivant en cela les vœux des étudiants. La difficulté de mélanger des étudiants de ces deux disciplines est bien connue ; il est plus agréable, aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants, d'avoir des enseignements spécifiques à chaque population. Il faudra veiller à ce que les effectifs ne soient pas une raison pour supprimer la mention sur l'un des sites.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

À la lecture du dossier, l'équipe pédagogique semble cohérente, malgré l'absence d'indication sur la section CNU de chacun de ses membres. Les informations fournies concernant son fonctionnement, sa décision d'adhérer au contrat Qualité, sont des preuves de l'activité et de la vigilance de l'équipe.

- 2 ● Projet pédagogique :

La maquette des enseignements est adaptée au projet et aux objectifs pédagogiques qui sont bien précisés (bien que les contenus de chaque UE ne soient pas présentés dans le dossier).

Il paraît curieux, cependant, qu'aucune UE ni obligatoire, ni optionnelle, mentionnant des projets, n'apparaisse explicitement dans la maquette des enseignements. Il en est question uniquement dans le paragraphe *Évolutions envisagées pour le prochain quadriennal* dans lequel on lit « il serait de bonne augure que les étudiants de L3 assistent aux soutenances de projets tutorés... ».

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le tutorat d'accueil est déjà opérationnel, les étudiants rencontrent un enseignant référent. Un suivi individuel permet de repérer les étudiants en difficulté.

Il est prévu d'aborder les problèmes d'orientation lors d'entretiens individuels.

Une Année Préparatoire à l'Insertion dans les Licences Scientifiques (APILS) est proposée par l'Université aux bacheliers non scientifiques.

Les dispositifs mentionnés sont satisfaisants et vont être améliorés selon la charte Qualité.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'UE PPE, proposée en L2, favorise la préparation à l'insertion professionnelle.

Les différents stages apparaissant en UE optionnelles permettent une connaissance des entreprises et favorisent l'insertion professionnelle.

La majorité des étudiants diplômés poursuit en master Informatique de l'UPPA ou dans d'autres universités. La spécialité Technologie de l'Internet de ce master est une suite logique de la licence d'informatique.